



Le 1^{er} avril 2014

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

En exécution des articles L.2121-7, L 2121-9 et L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire d'Aulnay-Sous-Bois a l'honneur d'informer les habitants qu'un Conseil Municipal se réunira en session ORDINAIRE le **SAMEDI 5 AVRIL 2014 à 9H00 A LA SALLE PIERRE SCOHY (rue Aristide Briand).**

M. Gérard SEGURA

Maire

Vice-Président du Conseil Général

**ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2014
INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

< ELECTION DU MAIRE

< FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS AU MAIRE

< ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

< DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE